

Samedi 7 février, je me suis rendue à Sivens en compagnie d'un ami. Nous avons l'intention de nous rendre sur la ZAD à l'occasion de la sortie du recueil de textes « Sivens sans retenue ».

Comme le week-end précédent, les pro-barrage, encadrés par la bienveillante présence des gendarmes, empêchaient l'accès à la ZAD.

Un gendarme nous ayant dit que l'accès était possible par les bois, nous voilà parti à la recherche d'un sentier.

Nous en avons effectivement trouvé un... Rapidement, nous avons été suivis par 3 autochtones (1 grand-père et ses petits fils ? l'un des deux portant une cagoule de camouflage, qu'il a fini par quitter). Ils n'ont pas tardé à nous prévenir qu'il ne fallait pas descendre [sur la ZAD] car c'était une « zone dangereuse ». On leur a répondu que c'était bien là qu'on se rendait. S'en est suivi un dialogue plus ou moins de sourds, d'où il est ressorti (mensonges à l'appui) que le barrage ils s'en foutaient mais qu'ils voulaient que les zadistes dégagent.

Arrivés sur la ZAD avec notre pique-nique, nous avons trinqué avec les quelques zadistes présents qui nous ont appris que la réunion avait été déplacée à cause du blocage des pro-barrage.

Comme d'habitude, paraît-il, un hélicoptère de la gendarmerie a fait des rondes au-dessus de la zone. Les bois étant parsemés, il n'était pas difficile aux pandores de nous apercevoir... et, comme je m'en doutais, nous avons eu droit à un contrôle d'identité de retour sur la route, nous laissant une très désagréable impression d'état de siège.

A posteriori on s'est posé la question : de simples promeneurs sur une route départementale ont-ils l'obligation de décliner leur identité ?

Je crois que le lendemain il y a eu des entrées massives d'anti-barrage par les bois.

L'union faisant la force, il n'y a pas eu alors de contrôle d'identité.

Restons groupés !

Danielle